



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau

Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Diane NARDIN
Tél. : 03 87 34 82 20
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : diane.nardin@moselle.gouv.fr
Réf. : DN/JM

Monsieur le Maire
de CREHANGE
Mairie

57690 - CREHANGE

Objet : Dossier de déclaration concernant l'épandage des
boues de la station d'épuration de CREHANGE

Metz, le 27 Février 2013

PJ Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Epandage des boues de la station d'épuration de CREHANGE sur les communes de HEMILLY, ELVANGE, GUINGLANGE, FLETRANGE, FAULQUEMONT, CREHANGE, VAHL-LES-FAULQUEMONT, BOUSTROFF**

Ce dossier a été déposé par : le **District urbain de Faulquemont (DUF)**.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n° 57-2013-00014** en date du 6 Février 2013, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA CHARGÉE DE MISSION POLICE DE L'EAU

CHANTAL BICHLER



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau

Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Diane NARDIN
Tél. : 03 87 34 82 20
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : diane.nardin@moselle.gouv.fr
Réf. : DN/JM

Monsieur le Maire
de FAULQUEMONT
Mairie

57380 - FAULQUEMONT

Objet : Dossier de déclaration concernant l'épandage des
boues de la station d'épuration de CREHANGE

Metz, le 27 Février 2013

PJ Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement
(Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Epandage des boues de la station d'épuration de CREHANGE sur les
communes de HEMILLY, ELVANGE, GUINGLANGE, FLETRANGE, FAULQUEMONT,
CREHANGE, VAHL-LES-FAULQUEMONT, BOUSTROFF**

Ce dossier a été déposé par : **le District urbain de Faulquemont (DUF).**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du «**récépissé de déclaration n° 57-2013-00014** en date du
6 Février 2013, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie
durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage
précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération
distinguée.

LA CHARGÉE DE MISSION POLICE DE L'EAU

CHANTAL BICHLER

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau

Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Diane NARDIN *DN*
Tél. : 03 87 34 82 20
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : diane.nardin@moselle.gouv.fr
Réf. : DN/JM

Monsieur le Maire
de FLETRANGE
Mairie

57690 - FLETRANGE

Objet : Dossier de déclaration concernant l'épandage des
boues de la station d'épuration de CREHANGE

Metz, le 27 Février 2013

PJ Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Epandage des boues de la station d'épuration de CREHANGE sur les communes de HEMILLY, ELVANGE, GUINGLANGE, FLETRANGE, FAULQUEMONT, CREHANGE, VAHL-LES-FAULQUEMONT, BOUSTROFF**

Ce dossier a été déposé par : le **District urbain de Faulquemont (DUF)**.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du **«récépissé de déclaration n° 57-2013-00014** en date du 6 Février 2013, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA CHARGÉE DE MISSION POLICE DE L'EAU



CHANTAL BICHLER

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau

Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Diane NARDIN *DN*
Tél. : 03 87 34 82 20
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : diane.nardin@moselle.gouv.fr
Réf. : DN/JM

Monsieur le Maire
de GUINGLANGE
Mairie

57690 - GUINGLANGE

Objet : Dossier de déclaration concernant l'épandage des
boues de la station d'épuration de CREHANGE

Metz, le 27 Février 2013

PJ Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Epandage des boues de la station d'épuration de CREHANGE sur les communes de HEMILLY, ELVANGE, GUINGLANGE, FLETRANGE, FAULQUEMONT, CREHANGE, VAHL-LES-FAULQUEMONT, BOUSTROFF**

Ce dossier a été déposé par : **le District urbain de Faulquemont (DUF)**.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du «**récépissé de déclaration n° 57-2013-00014** en date du 6 Février 2013, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA CHARGÉE DE MISSION POLICE DE L'EAU



CHANTAL BICHLER

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau

Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Diane NARDIN *DN*
Tél. : 03 87 34 82 20
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : diane.nardin@moselle.gouv.fr
Réf. : DN/JM

Monsieur le Maire
de ELVANGE
Mairie

57690 - ELVANGE

Objet : Dossier de déclaration concernant l'épandage des
boues de la station d'épuration de CREHANGE

Metz, le 27 Février 2013

PJ Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Epandage des boues de la station d'épuration de CREHANGE sur les communes de HEMILLY, ELVANGE, GUINGLANGE, FLETRANGE, FAULQUEMONT, CREHANGE, VAHL-LES-FAULQUEMONT, BOUSTROFF**

Ce dossier a été déposé par : le **District urbain de Faulquemont (DUF)**.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n° 57-2013-00014** en date du 6 Février 2013, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA CHARGÉE DE MISSION POLICE DE L'EAU



CHANTAL BICHLER

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau

Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Diane NARDIN *DN*
Tél. : 03 87 34 82 20
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : diane.nardin@moselle.gouv.fr
Réf. : DN/JM

Monsieur le Maire
de HEMILLY
Mairie

57690 - HEMILLY

Objet : Dossier de déclaration concernant l'épandage des
boues de la station d'épuration de CREHANGE

Metz, le 27 Février 2013

PJ Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Epandage des boues de la station d'épuration de CREHANGE sur les communes de HEMILLY, ELVANGE, GUINGLANGE, FLETRANGE, FAULQUEMONT, CREHANGE, VAHL-LES-FAULQUEMONT, BOUSTROFF**

Ce dossier a été déposé par : **le District urbain de Faulquemont (DUF).**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du «**récépissé de déclaration n° 57-2013-00014** en date du 6 Février 2013, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA CHARGÉE DE MISSION POLICE DE L'EAU



CHANTAL BICHLER

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau

Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Diane NARDIN
Tél. : 03 87 34 82 20
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : diane.nardin@moselle.gouv.fr
Réf. : DN/JM

Monsieur le Maire
de VAHL-LES-FAULQUEMONT
Mairie

57380 - VAHL-LES-FAULQUEMONT

Objet : Dossier de déclaration concernant l'épandage des
boues de la station d'épuration de CREHANGE

Metz, le 27 Février 2013

PJ Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Épandage des boues de la station d'épuration de CREHANGE sur les communes de HEMILLY, ELVANGE, GUINGLANGE, FLETRANGE, FAULQUEMONT, CREHANGE, VAHL-LES-FAULQUEMONT, BOUSTROFF**

Ce dossier a été déposé par : **le District urbain de Faulquemont (DUF)**.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du «**récépissé de déclaration n° 57-2013-00014** en date du 6 Février 2013, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA CHARGÉE DE MISSION POLICE DE L'EAU



CHANTAL BICHLER



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau

Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Diane NARDIN
Tél. : 03 87 34 82 20
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : diane.nardin@moselle.gouv.fr
Réf. : DN/JM

Monsieur le Maire
de BOUSTROFF
Mairie

57380 - BOUSTROFF

Objet : Dossier de déclaration concernant l'épandage des
boues de la station d'épuration de CREHANGE

Metz, le 27 Février 2013

PJ Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Epandage des boues de la station d'épuration de CREHANGE sur les communes de HEMILLY, ELVANGE, GUINGLANGE, FLETRANGE, FAULQUEMONT, CREHANGE, VAHL-LES-FAULQUEMONT, BOUSTROFF**

Ce dossier a été déposé par : **le District urbain de Faulquemont (DUF).**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n° 57-2013-00014** en date du 6 Février 2013, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA CHARGÉE DE MISSION POLICE DE L'EAU

CHANTAL BICHLER